



Perfectionnement en droit social

Toutes nos formations sont proposées en intra entreprise

ARQ-1-200-17

Le harcèlement moral au travail



Vos attentes

« Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique et mentale ou de compromettre son avenir professionnel ».

Vous souhaitez mieux comprendre la problématique du harcèlement moral et son cadre juridique, afin de mieux le prévenir dans votre l'entreprise.

Public et durée

Cette formation s'adresse à l'ensemble des représentants du personnel.
Durée : 1 jour

Programme

1. Cadre juridique du harcèlement moral

- Textes applicables
- Auteurs et victimes du harcèlement moral
- Éléments constitutifs du harcèlement moral
- Harcèlement et stress : Quelle différence ?

2. Mesures de prévention

- Obligation de prévention, le règlement intérieur
- Rôle du CHSCT et des IRP
- Obligation de veiller à la santé de ses collègues
- Rôle du médecin du travail, de l'inspecteur du travail
- Droit d'alerte des délégués du personnel
- Médiation

3. Preuve du harcèlement moral, sanctions et actions en justice

- Difficulté d'établir la preuve
- Moyens de preuve appréciés par les tribunaux
- Actions en justice et pouvoir du juge des référés
- Protection des salariés victimes ou témoins d'un harcèlement moral
- Reconnaissance éventuelle en accident du travail
- Indemnisation du salarié harcelé
- Sanctions à l'encontre de l'auteur du harcèlement moral et responsabilité de l'employeur